



CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023 de l'EGLISE PROTESTANTE UNIE EN EYRIEUX-BOUTIERES

L'assemblée générale est une obligation légale et **un moment indispensable à la vie de notre association culturelle**. Nous avons besoin des idées de chacun. Venez nombreux :

DIMANCHE 26 mars dès 9h au temple de La Pervenche , St Julien du Gua

Emargement à partir de 9h
Culte à 9h30
AG à 10h

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de l'AG de 2022 (vote)
- Rapport d'activités 2022 et débat
- Rapport financier 2022 (vote)
- Budget prévisionnel 2023 (vote)
- Rapport d'Orientation 2023, sous forme de projet de vie pour la paroisse et débat

Il est important que le maximum de membres soit présent affirmant ainsi notre attachement au régime presbytérien synodal de l'Église Protestante Unie où chacun peut faire entendre son avis sur les activités existantes. Et nous comptons sur vos idées (il y a souvent trop peu de débats lors de l'AG), sur votre engagement aussi pour éventuellement renforcer la vie de notre Eglise en Eyrieux-Boutières.

Un verre de l'amitié clôturera cette assemblée générale.

En cas d'empêchement, veuillez déposer le (ou les) pouvoir(s) ci-après dans la boîte aux lettres du presbytère ou le remettre à un membre présent le jour de l'AG.

Le Conseil Presbytéral

Au cas où il vous serait impossible de participer à l'assemblée générale, nous vous invitons à remplir et faire parvenir dès à présent le pouvoir ci-après, étant rappelé que ce pouvoir ne peut être donné qu'à une personne elle-même inscrite sur la liste des membres, et que chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir (les pouvoirs reçus en blanc seront répartis entre les membres présents à l'assemblée générale).

Dans un couple, chacun remplira un pouvoir à son nom ; et chaque pouvoir sera porté par une personne différente.

La formulation sur papier libre est elle aussi admise.

Vous pouvez déposer les pouvoirs complétés dans la boîte à lettre du presbytère de St Sauveur, ou les remettre à un membre qui sera présent à l'AG, ou les retourner par la poste (EPUdF, 16 rue des écoles O7190 St Sauveur de Montagut) ou par mail à eloubersac@orange.fr

T.S.V.P.

MISE A JOUR DE LA LISTE ELECTORALE

Nous profitons de cette invitation pour tenter de mettre à jour notre liste électorale.

En effet, cette invitation est adressée par la poste et/ou par mail, à vous tous, membres de l'association culturelle, soit à 303 personnes à ce jour.

Est Membre de l'Association Culturelle Eglise Protestante Unie Eyrieux Boutières, « celui qui en fait la demande écrite et qui participe fidèlement à la vie matérielle, financière de l'Eglise ».

Or, chaque année, depuis 2020 (date de la fusion de 5 paroisses en une seule),

- un certain nombre de nos courriers nous reviennent avec le tampon : « Inconnu à cette adresse »

-et seule participe à l'Assemblée Générale une petite fraction des adhérents : 140 en 2020, 77 en 2021 (majoration de l'absentéisme par l'effet confinement), 96 en 2022, et ceux qui ne participent pas sont souvent les mêmes sur les 3 années.

Les statuts de notre Eglise (Article 3) précisent que le Conseil Presbytéral révisé chaque année la liste des membres de l'association culturelle (nom, prénom, date de naissance, adresse et date d'inscription), et applique certains principes. Ainsi,

« Sont rayés de la liste des membres de l'Association :

-ceux qui l'ont demandé

-ceux qui sont décédés

– et, sauf demande expresse de leur part, ceux qui ne résident plus dans la circonscription.

Peuvent faire l'objet d'une radiation, après qu'ils ont été informés des motifs de cette mesure, et mis à même de fournir leurs explications, par écrit ou de vive voix devant le Conseil Presbytéral :

...ceux qui, pendant 3 années consécutives, ont été absents à l'Assemblée Générale Ordinaire, sans s'être fait représenter ou excuser ».

Loin de nous l'envie d'exclure des membres de notre Association.

Mais pour être membre d'une association, il faut le vouloir ; si vous ne le voulez plus, il est gênant pour nous de vous importuner chaque année avec une convocation à l'Assemblée Générale.

D'autant qu'il existe d'autres formes de participation à la vie d'Eglise : on peut être Membre d'Eglise (il y en a 1160 dans notre paroisse, 1160 personnes qui reconnaissent que Jésus Christ est le Seigneur et qui sont d'accord pour être accueillis dans la paroisse et participer à sa mission).

Aussi, nous demandons à tous ceux qui, parmi vous, ne souhaitent plus être membres de l'Association culturelle de nous l'indiquer clairement. Nous insistons : vous resterez membres de l'Eglise mais ne serez plus sollicité(e)s par une invitation comme celle d'aujourd'hui.

Bien sûr, nous espérons que vous allez exprimer le désir de rester dans l'association, comme vous l'avez exprimé dans le passé, peut-être à l'occasion de votre confirmation.

Restant à votre disposition,

Pour le Conseil Presbytéral

La présidente



Eliane Loubersac

ASSOCIATION CULTUELLE DE L'EGLISE PROTESTANTE UNIE EN EYRIEUX-BOUTIERES

Assemblée générale du 26 mars 2023

POUVOIR

Je soussigné(e) NOM.....Prénom.....

membre de l'association cultuelle Église protestante Unie en Eyrieux-Boutières

donne pouvoir à NOM.....Prénom.....

également membre de l'association, pour participer en mon nom aux délibérations et votes lors de l'assemblée générale du 26 mars 2023

A.....Le.....

(signature , précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

ASSOCIATION CULTUELLE DE L'EGLISE PROTESTANTE UNIE EN EYRIEUX-BOUTIERES.

Assemblée générale du 26 mars 2023

POUVOIR

Je soussigné(e) NOM.....Prénom.....

membre de l'association cultuelle Église protestante Unie en Eyrieux-Boutières

donne pouvoir à NOM.....Prénom.....

également membre de l'association, pour participer en mon nom aux délibérations et votes lors de l'assemblée générale du 26 mars 2023

A.....Le.....

(signature , précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

